

Je soussigné(e)

NOM D'USAGE :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Né(e) le :
à :

Adresse personnelle :

N° de Téléphone Professionnel :

N° de Téléphone Privé :

E-mail :

JURIDICTION :

- CHANCELLERIE
- COUR DE CASSATION
- COUR D'APPEL DE
- T.J. DE
- T.P. DE
- C.P.H. DE
- BUREAU FONCIER DE
- E.N.M.
- E.N.G.
- CASIER JUDICIAIRE NATIONAL
- AUTRE (préciser) :

déclare adhérer à L'UNSa Services Judiciaires

Fait à,le

Signature :

TARIF DES COTISATIONS 2023

GRADES	Actifs	Retraités	GRADES	Actifs	Retraités
<input type="checkbox"/> Directeur Fonctionnel	226	113	<input type="checkbox"/> Secrétaire administratif cl except. 3G	90	45
<input type="checkbox"/> Directeur des Services Hors Classe	200	100	<input type="checkbox"/> Secrétaire administratif cl supérieure 2G	79	39
<input type="checkbox"/> Directeur des Services Principal	142	71	<input type="checkbox"/> Secrétaire administratif cl normale 1G	76	38
<input type="checkbox"/> Directeur des Services	132	66	<input type="checkbox"/> Adjoint Administratif Pal 1ère classe C3	71	35
<input type="checkbox"/> Greffier Principal	90	45	<input type="checkbox"/> Adjoint technique Pal 1ère classe C3	71	35
<input type="checkbox"/> Greffier	79	39	<input type="checkbox"/> Adjoint administratif Pal 2ème classe C2	63	31
<input type="checkbox"/> Contractuel de catégorie A	90	45	<input type="checkbox"/> Adjoint technique Pal 2ème classe C2	63	31
<input type="checkbox"/> Contractuel de catégorie B	79	39	<input type="checkbox"/> Adjoint administratif C1	52	26
<input type="checkbox"/> Contractuel de catégorie C	52	26	<input type="checkbox"/> Adjoint technique C1	52	26
<input type="checkbox"/> Attaché Hors Classe	200	100	<input type="checkbox"/> Assistants de Justice	47	23
<input type="checkbox"/> Attaché Principal	142	71			
<input type="checkbox"/> Attaché	132	66			

STATUTS (Extrait) Tout démissionnaire devra le signaler par écrit et devra à ce moment solder l'arriéré de ses cotisations plus la cotisation afférente aux six mois qui suivent sa démission conformément à l'article L.411-8 du Code du Travail.

Réduction d'impôt : Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant. Ainsi une cotisation de 100€ ne coûte finalement que 34€

Pour les salariés non imposables : Les salariés non imposables recevront un chèque des impôts correspondant au 66% de leur cotisation et ce à compter de la déclaration 2012. Ainsi pour une cotisation de 100€ vous recevrez un chèque de 66€

Pour ceux qui choisissent le forfait professionnel (au lieu des 10%) ils doivent intégrer le montant de la cotisation dans les frais professionnels.

Site internet : <https://www.unsasj.fr/> (Paiement en ligne sur notre site) E-Mail : synd-unsaj@justice.fr

UNSa Services Judiciaires Conseil de Prud'hommes,
27 rue Louis Blanc 75010 PARIS Tel : 01.40.38.53.72